Vol. XXXVII — Saint-Boniface, Manitoba, 13 Novembre 1907. — No. 1

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis ...... 1.50 "
Etranger compris le port..... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.............12 cents
Chaque insertion subséquente......... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

En Angleterre

Les employés inférieurs des compagnies de chemins de fer, en Angleterre, ont failli de se mettre en grève sur des questions de salaire et d'heures de travail. Cela voulait dire le chômage de 100,000 employés et la paralysie du commerce dans toute l'île d'Angleterre. Le gouvernement a fait des efforts inouis pour empêcher le désastre de se produire, et jusqu'ici il a réussi.

Le Roi d'Espagne

La santé du jeune roi d'Espagne décline considérablement. On dit le jeune souverain atteint de consomption.

EN RUSSIE

Une correspondance de Russie dit que pour la première fois depuis la guerre russo-japonaise, le déploiement normal et pacifique des forces militaires de l'empire russe en temps de paix a pu s'opérer, cet automne, dans toute sa splendeur, sans lacune dans les effectifs, sans interruption dans les exercises, sans mutineries ni désordres de la part des troupes.

Encore un futur pays constitutionnel

Adis-Ababa, Abyssinie,— Le roi Ménélik a fait un pas important vers l'octroi d'une forme constitutionnelle de gouvernement: il a promulgué un décret ordonnant la formation d'un cabinet basé sur le modèle européen.

Sa Majesté a annoncé en même temps la nomination de cinq ministres qui dirigeront les différents ministères des affaires étrangères, de la justice, des finances, du commerce et de la guerre.

Après la Russie et la Chine, l'Abyssinie s'apprête à adopter le régime constitutionnel. L'idée du gouvernement par le peuple s'affirme de plus en plus dans tous les pays.

Les biens d'eglise

Sous le couvert de la Séparation, l'Eglise de France se voit menacée d'une suprême confiscation par le dernier projet de la loi que vient de présenter M. Briand à la Chambre française.

On sait par quelles étapes successives et habilement graduées l'Etat s'est peu à peu emparé du patrimoine ecclésiastique. En 1901, ce fut d'abord aux biens des congrégations dites non autorisées que l'on s'attaqua. Ceux des congrégations autorisées elles-mêmes et des congrégations enseignantes ne tardèrent pas à suivre le même chemin en 1904, et enfin deux ans plus tard, le coup définitif était frappé avec la dévolution des biens des fabriques.

D'après la loi de décembre 1905, là où les associations cultuelles ne sont pas formées, les biens des fabriques sont attribués par décret aux établissements communaux d'assistance ou de bienfaisance, dans la même circonscription. Or les associations cultuelles telles que réglementées par le gouvernement ne peuvent être admises par les catholiques, de sorte que la dévolution des biens de fabrique aux établissements laïques de bienfaisance est déjà commencée.

Mais le gouvernement s'est aperçu que, s'il n'y mettait ordre, il était exposé à être dessaisi un jour ou l'autre d'une partie considérable de ces biens de fabrique, à savoir les fondations pieuses, dont le montant pour toute la France atteint 600 millions et dont le revenu est de 18 millions de francs.

Les fondations pieuses sont des legs faits aux fabriques, à la charge de faire dire chaque année un certain nombre de messes pour le repos de l'âme des donateurs. Or les établissements de bienfaisance laïques ne pouvant remplir les conditions exigées, ces legs deviennent caducs d'après le droit commun et peuvent être réclamés par les héritiers des donateurs.

C'est ce que M Briand, ministre des cultes, voudrait empêcher ou au moins rendre plus difficile, malgré sa déclaration du 9 novembre dernier, où il disait que les fondations étaient des contrats et qu'il les fallait respecter.

D'après la loi de M. Briand, désormais seuls les héritiers en ligne directe pourront réclamer les fondations pour cause d'inexécution des charges. Les héritiers collatéraux et les légataires universels sont exclus.

Avec tout le monde M. Briand sait que l'énorme majorité des legs pieux ont été faits par des donataires n'ayant pas de descendants directs, de sorte que, grâce à sa législation nouvelle, le gouvernement s'adjuge lui-même la part du lion.

M. Briand, dans le même temps, songe aussi à assurer davantage la main mise de l'Etat sur les trésors d'art qui remplissent les églises de France et dont il voudrait enrichir le trésor public ou les musées. Jusqu'ici on n'avait pas osé en dépouiller les temples, mais le dernier scandale de la Bande Noire, l'affaire Thomas, viennent de fournir au gouvernement le prétexte espéré. On déplore le triste sort de tant de magnifiques statues et tableaux presque livrés par l'inexpérience des prêtres à la convoitise des brocanteurs et des pillards, et, au nom du patriotisme, on répète qu'il faut les mettre en sûreté dans les musées nationaux.

Telles sont les deux principales conséquences du nouveau projet Briand qui paraît devoir consacrer et compléter la spoliation du patrimoine ecclésiastique en France. *La Patrie.*

Le divorce aux Etats-Unis

New-Nork.—Après un travail de trois mois auquel ont contribué presque tous les trois mille employés et agents spéciaux du Census Bureau, une statistique sur le divorce aux Etats-Unis, au cours des dix dernières années, a enfin pu être établie.

Cette statistique dit que du 1er janvier 1892 au 31 décembre 1906, le nombre des instances en divorce a été de 1 300,000, soit en moyenne 130,000 par année. Sur ce nombre environ les deux tiers des divorces ont été prononcés par les tribunaux. Le Census Bureau a encore a encore à s'occuper d'environ 40,000 cas.

Les travaux sur la statistique actuelle ont été faits à la suite du vote d'une résolution du dernier congrès à cet effet.

Le Manitoba.

MERCREDI, 13 NOVEMBRE 1907

Le Manitoba entre aujourd'hui dans sa trente-septième année d'existence.

Les Elections Generales

Il se confirme de plus en plus que nous aurons des élections générales aussi promptement que le cabinet fédéral pourra les imposer au pays.

Le gouvernement désire avoir une session courte. Et l'appel au peuple viendra immédiatement après.

Il est clair, cependant, que l'opposition aura son mot à dire en cela. On sait, en effet, que M. Borden et ses lieutenants ont des chefs d'accusation sérieux contre l'administration actuelle. Si on tient toutes les enquêtes dont parlent les journaux, les députés ne retourneront pas chez eux avant six mois au moins de session.

La disposition par le gouvernement fédéral des terres de l'Ouest nous concerne plus particulièrement.

C'est là un débat que nous suivrons avec un vif intérêt et dont nous entretiendrons nos lecteurs. Il est certain qu'une spéculation malsaine n'a pas été étrangère à ces ventes en bloc du domaine national.

Ce sera le devoir de tous les députés de l'Ouest canadien de voir à ce que la preuve soit complète sur ce sujet.

Les Frontieres de l'Alaska

Une bande de terrain large de six cents pieds et longue de plusieurs milles sera transférée du Canada aux Etats-Unis, comme résultat des travaux accomplis par une équipe d'arpenteurs dans l'Alaska l'été dernier. La ligne de démarcation entre les Etats-Unis et le Canada, dans l'Extrême-Nord, est le 141e méridien, qui part de la côte au mont Saint-Elias et traverse la rivière Yukon à un point situé à quatre vingt-dix milles en aval de Dawson.

Le tracé original de la ligne a été fait en 1898 sous la direction du gouverneur Ogilvie. La méthode employée dans le temps ne permettait pas une précision mathématique, mais le résultat a été d'une exactitude surprenante, la divergence de la ligne véritable n'étant que de six cents pieds. Il faudra trois ans pour compléter les travaux.

La détermination du 141e méridien décidera la question du contrôle de très riches mines de cuivre sur la rivière Blanche. Ces gisements de cuivre sont situés près de la ligne frontière, et on ne sait pas encore au juste s'ils appartiennent aux Etats-Unis ou au Canada.

Elections partielles

Trois sièges de la Chambre des Communes sont vacants: Colchester, N. E., Labelle et Nicolet.

L'élection de Colchester, aura lieu le 28 courant, date de l'ouverture du parlement.

Les conservateurs se réuniront ces jours-ci en convention, pour choisir leur candidat. On parle de M. John Stanfield.

On ne sait s'il y aura lutte dans Nicolet.

Dans Labelle, si M. Bourassa persiste à ne pas briguer les suffrages pour rester dans l'arène provinciale, il est assez probable que M. Camille DeMartigny, avocat, et ancien magistrat de Saint-Jérôme, se portera candidat. M. C. B. Major, ex M. P. P., acceptera sans doute la candidature ministérielle.

La date des élections dans Nicolet et Labelle n'a pas encore été fixée, mais elle le sera sans doute bientôt.

SIR CHARLES TUPPER

Sir Charles Tupper a été nommé membre du conseil du roi.

M. BERGERON ENCHANTE

Un journal de Montréal publie l'*interview* suivant du député de Beauharnois:

"M. Bergeron, député de Beauharnois, qui a accompagné M. Borden, dans sa tournée politique, depuis Halifax jusque dans les profondeurs de l'ouest de notre pays, déclarait hier, qu'il est revenu enchanté du triomphe remporté partout par son chef.—Parlant particulièrement de la tournée dans l'Ouest, M. Bergeron affirme que jamais aucun premier ministre ni aucun homme politique n'a été reçu avec autant d'enthousiasme, ni avec autant d'honneurs que ne l'a été M. Borden. Dans cette partie du pays, le chef de l'opposition a tenu près de soixante assemblées, dont l'assistance variait entre 800 à 5,000 auditeurs.

"M. Bergeron parlant de ses impressions personnelles, dit qu'il a été heureux de constater que là-bas, dans l'ouest, nos compatriotes, malgré l'atmosphère d'américanisation dans laquelle ils vivent, demeurent toujours des Canadiens attachés à leur pays, et il a même constaté que nombre d'Américains souhaitent de devenir bientôt sujets anglais.

"Parlant du programme de M. Borden, le député de Beauharnois assure que partout, il rencontre des partisans et en conquiert de nouveaux. Il dit aussi que l'organisation est supérieure dans l'ouest ainsi que dans l'est.

"Pour donner une idée de l'enthousiasme de certains conservateurs de l'Ouest, M. Bergeron a cité le cas de quelques-uns qui ont franchi une distance de 100 milles pour venir entendre M. Borden.

"Comme impression générale de toute sa tournée, M. Bergeron dit que son parti regagne tous les jours son ancien prestige et que c'est là un présage de la victoire.

La Prochaine Session Federale

S'il n'en tient qu'à M. Borden, nous saurons, semble-t-il, comment ont été perçus et dépensés les fonds électoraux des deux partis, lors de la campagne de 1904. Aux déclarations de M. Pugsley, le nouveau ministre des Travaux Publics, qui accusaient les conservateurs d'avoir prélevé un fond de $500.000, cens ment destiné à des fins de corruption, le chef de l'Opposition a riposté en se déclarant prêt à favoriser l'institution d'une commission royale chargée de faire enquête sur l'origine, la prévenance et l'emploi des fonds électoraux des deux partis.

Il a ajouté qu'il serait prêt, pour sa part, à comparaître devant une pareille commission et à dire tout ce qu'il sait des dépenses de son parti.

Si la proposition est acceptée, nous apprendrons sans doute des choses intéressantes; mais le sera-t-elle? Quelles que soient les dispositions personnelles de M. Borden, les deux partis ne doivent pas être très pressés d'étaler devant tout le public le fonds et le tréfonds de leur cuisine électorale.

En attendant, M. Graham, le propriétaire du *Star* dont le nom a été très mêlé à la campagne de 1904, déclare qu'il n'a eu absolument rien à faire avec la démission de M. Blair, qu'il ne l'a connue que par les journaux et que M. Borden lui-même a été absolument étranger à cet incident. Il prétend avoir la preuve documentaire de cette dernière assertion. Il ajoute que l'achat de la *Presse* a été une opération purement commerciale et qu'il ne connait rien de toutes les histoires de conspiration qu'on a répandues dans le public à ce sujet. Il se déclare prêt à témoigner de tous ces faits devant une commission d'enquête.

Incidemment, le propriétaire du *Star* dit qu'il a toujours, depuis trente ans, souscrit à la caisse électorale des candidats dont il souhaitait le triomphe, qu'il a été constamment stipulé que cet argent ne serait employé qu'à des opérations légitimes et qu'il n'a fait, en 1904, que suivre une habitude ancienne.

Toute cette affaire de caisse électorale devrait, en tout cas, fournir la matière d'un débat intéressant au début de la prochaine session fédérale, qui sera aussi longue qu'acrimonieuse. Il parait bien entendu, en effet, qu'elle sera immédiatement suivie des élections générales et et les deux partis y prépareront leur littérature électorale. Un certain nombre d'enquêtes, auxquelles avait coupé court le départ pour l'Angleterre de Sir Wilfrid Laurier, seront reprises, d'autres seront sans doute entreprises. L'opposition passera au crible l'administration des divers ministères et particulièrement celle des terres de l'Ouest.

En dehors de ces querelles probables, le Parlement a devant lui un menu considérable. Il devra s'occuper du traité franco-canadien, de la conférence impériale, de la question de l'immigration, à laquelle les incidents de Vancouver et le voyage de M. Lemieux à Tokio ont donné une actualité nouvelle; il lui faudra étudier la législation sur les assurances, la règlementation des tarifs de chemin de fer, le projet de l'*All-Red Line*, la reconstruction du pont de Québec et vingt autres questions de grand intérêt. Il est possible aussi que l'on décide, dès cette session, d'agrandir le territoire de la province du Manitoba et cela pourrait réveiller indirectement la question scolaire, puisqu'il s'agira de fixer le *status* scolaire des territoires à annexer qui sont encore, théoriquement, sous l'empire de la loi de 1875.

A tous les points de vue, la prochaine session offrira un intérêt considérable et méritera d'être suivie de très près. Il est probable qu'elle se prolongera fort tard dans l'été. Du 28 novembre à Noël, il se fera peu de travail effectif, et la besogne ne recommençera sérieusement qu'après les Rois.

(*La Vérité*).

La Mairie de Saint-Boniface

Monsieur le Rédacteur
du *Manitoba*.

Monsieur,

Il y a quelques jours une délégation des citoyens de St-Boniface me présentait une pétition me demandant de poser ma candidature à la mairie de Saint-Boniface

Sur cette requête et sur les représentations qui m'ont été faites alors, j'ai cru devoir accepter.

Mes amis aujourd'hui me font part de certains bruits circulant à l'effet que je suis prêt à me retirer en faveur d'autres candidatures

Je tiens à dire publiquement par la voix du journal qu'ayant maintenant engagé ma parole, je ne puis reculer; et mes amis peuvent être assurés que je serai fidèle à ma parole.

Je désire dire ces choses de manière à faire taire toutes rumeurs du contraire.

Bien à vous,
J. A. F. BLEAU.

St. Boniface, 11 Nov. 1907.

Le Grand Concert

DU 19 NOVEMBRE 1907

Tous les amateurs de musique sont invités à se donner rendez-vous au Collège de St. Boniface, mardi prochain, le 19 novembre, à 8.30 heures du soir.

Un orchestre complet exécutera l'ouverture du Calife de Bagdad, de Boëeldieu, l'ouverture de la Flûte enchantée, de Mozart, un pot-pourri d'airs irlandais; O Canada, chant national canadien-français, et Auld Lang Syne, air populaire écossais.

Le chœur des élèves chantera "The Blue Bells of Scotland" "The Dream of Paradise," O Canada, "Pussy's in the well" nursery song, et un pot-pourri d'airs populaires du Canada.

Deux jeunes élèves donneront un gentil petit duo intitulé "Poudre et Farine."

Outre ce programme musical quelques élèves rendront des scènes extraites des Plaideurs de Racine et du "Merchant of Venice" de Shakespeare.

Comme vous le voyez, cette soirée promet d'être des plus intéressantes. Cependant on n'a pas craint de répandre le bruit que ce concert ne vaudra pas la peine d'être entendu...Que ces zélés propagateurs de bonnes nouvelles apprennent une fois de plus par la lecture de ce programme que les concerts et les séances du Collège de St. Boniface seront toujours, comme par le passé, un régal littéraire et musical pour tous ceux qui aiment l'art, et veulent en encourager la culture chez nos jeunes gens.

A mardi prochain, le 19 novembre!

DECES

Samedi dernier, décédait à Winnipeg, à l'âge de 80 ans, madame Germain épouse de feu M. Nazaire Germain.

M. et Mme Germain sont arrivés d'Ottawa au Manitoba en 1879.

Madame Germain était une Canadienne-française distinguée; avant que l'âge ne vint diminuer son activité, elle s'occupait beaucoup et avec succès d'œuvres de bienfaisance et de charité.

Quatre fils et trois fille lui survivent: Madame Richer, Ste-Anne; Mme Fournier, Winnipeg; Mde Paradis, St-Boniface; MM. Georges et Cléophas Germain, de Winnipeg, M. Alphonse Germain, de Boston et M. Napoléon Germain, de Montréal.

Madame Germain résidait depuis plusieurs années chez son gendre, M. H. Fournier.

La famille voudra bien accepter nos vives sympathies.

Les funérailles, auxquelles présidait le R. P. Portelance, O. M. I. ont réuni un concours nombreux de parents et d'amis

Le service funèbre a été chantée à l'église du Sacré-Coeur et la dépouille mortelle a été inhumée au cimetière de St-Boniface.

* * *

Un télégramme reçu lundi annonce la mort, à Kankakee, Illinois, de monsieur Noël Brosseau, homme d'affaires bien connu de la population canadienne-française de Chicago et de Kankakee.

M. Brosseau avait 64 ans; il était frère de madame Demers, mère de madame T. A. Bernier, de St. Boniface.

L'Affaire Emmerson

C'est mardi, le 5 que s'est ouvert à Moncton le terme de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick, et un grand nombre de personnes ont été déçues en constatant qu'il n'est fait aucune mention sur le rôle du fameux procès en libelle intenté par l'hon. Emmerson à M. Crockett. On se rappelle que le juge Landry avait réservé à la Cour Suprême une décision d'une extrême importance, et le terme était attendu avec beaucoup d'intérêt. Dans le monde politique du Nouveau-Brunswick on en conclut que l'intérêt des partis est de laisser dormir tranquille l'affaire au fond des cartons judiciaires.

A MONTREAL

Le parc Dominion, à Montréal, a été détruit par les flammes mardi dernier.

PIE X

La santé du Pape laisse à désirer depuis quelque temps. Le médecin a ordonné à Sa Sainteté un repos complet.

En Angleterre

Leurs Majestés l'empereur et l'impératrice d'Allemagne sont les hôtes du roi et de la reine d'Angleterre depuis lundi.

Cette rencontre de souverains donne lieu à des fêtes grandioses; elle pourrait bien aussi avoir pour motif véritable des questions de diplomatie internationale.

Ce qui donne à l'événement une saveur particulière, c'est que l'Allemagne et l'Angleterre se sont continuellement observé avec défiance depuis que la politique anglaise a paru s'accorder avec la politique française.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Séance publique au Collège, lundi prochain, le 19 du courant.

—Dimanche dernier madame J. E. Cyr a donné une jolie réception à sa résidence, rue La Vérandrye.

—Madame Jos. Holland, en promenade avec ses enfants chez sa mère, madame Gauvin, est parti samedi pour Warroad.

—M. et Madame A. Gauvin sont de retour, hier, d'un voyage de quelques jours à St. Paul, Minneapolis, Duluth et Superior.

—Robert Quigley, convaincu d'assaut meurtrier sur la personne du Dr Smith a été condamné à deux ans de pénitentier par le juge Perdue.

—La municipalité de St-Vital a adopté une résolution dans le but d'acquérir et d'opérer une ligne de chars électriques; les conseillers sont d'opinion que la ligne se paierait vite elle-même.

—Le courtier Robinson, que notre ami M. P. E. Beauchamp, a été relancer en Irlande, au nom des autorités provinciales, a été condamné à un an de prison sous la charge d'avoir fraudé ses associés.

La demande de paiement des taxes pour l'année courante est maintenant terminée. Le Secrétaire-Trésorier prie les contribuables qui n'auraient pas encore reçu leur compte de s'adresser à son bureau leplus tôt possible car l'escompte ne sera accordé que sur les paiements faits dans les trente jours de la date du compte.

TEMPETE A QUEBEC

Un véritable ouragan a soufflé sur la ville de Québec dans la nuit du 5 au 6 novembre.

Les piétons matinaux ont pu être témoins à leur première sortie sur la rue, de la somme considérable de dégâts causés par la tempête. Les arbres arrachés, les cheminées abattues, les fenêtres et les clôtures enlevées ou brisées par la violence du vent ne se comptent pas. De mémoire d'homme on n'a pas vu semblable cyclone se déchainer sur Québec.

La tempête a commencé à faire ravage vers les minuit, atteignant d'un seul jet un degré de violence qui a persisté jusqu'au matin.

Les uns après les autres, les lampions des rues, privés de l'alimentation électrique, s'éteignirent et des quartiers entiers de la ville se sont trouvés, vers une heure, plongés dans l'obscurité la plus profonde. Les dommages ont été considérables.

MENUS PROPOS

LE CIGARE DE HAVANE

Les fumeurs se plaignent des cigares de la Havane. Leur prix a augmenté en même temps que leur qualité diminuait, et cela depuis que les Américains ont donné à Cuba son indépendance et se sont emparés du commerce des cigares.

Est-il bien nécessaire de fumer le cigare ? On s'en est un peu déshabitué en certains pays; la cigarette lui a fait autant de tort qu'à la pipe. Elle triomphe sur toute la ligne, bien que souvent on la fasse mal et la vende fort cher.

La cigarette est au cigare ce qu'une grive rôtie est à un faisan, ce que le parfum du jasmin est au parfum de la rose, ce que le madrigal est au sonnet.

Elle est délicate et fine, surtout la russe et la turque. Elle est vite fumée ; c'est une phrase aimable, un mot d'esprit qui laisse une gaieté. Dans son petit nuage bleu qu'on lance mollement, s'élève un rêve d'un instant, un caprice, une silhouette, une pensée, et la lèvre se plisse en un sourire. Sa fumée voltige ; elle tourne en spirales, se retourne, s'allonge et disparait dans un alanguissement vaporeux.

Le cigare fait une fumée épaisse où le parfum subsiste ; il donne un bien-être dans la digestion, une sensation de repos et de satisfaction, c'est le post-scriptum" d'un dîner, le "post-scriptum" qui parfois en dit plus long que la lettre Son parfum pénètre et agit sur nous en diminutif, comme la morphine et l'opium. Il garde sa cendre solidement attachée au feu caché qui le consume lentement; et l'amateur se prend à des délicatesses de femme pour conserver cette cendre. Il s'amuse et se délecte, et si la conversation languit, il trouve un charme à ce silence qui lui donne toute la puissante saveur de son regalia

La cigarette est notre esclave d'un instant ; le cigare exige un culte.

On a raconté beaucoup de légendes sur la fabrication du cigare à la Havane.

La récolte des feuilles se fait avec un soin extrême. Quand elles ont séché, on les classe ; les feuilles du bas de la plante sont les plus grandes et les moins bonnes. Ce qu'on appelle la "flor" provient des feuilles médianes, et la "florfina" est faite des toutes petites et les plus parfumées. Encore choisit-on parmi elles ce qu'il y a de meilleur pour les fournitures, exceptionnelles aux fumeurs de qualité.

Pie IX fumait le cigare. Qui s'en douterait ? ? Il n'y a pas de mal à cela. Il en fumait un après chaque repas. Ce que sachant, la reine Isabelle lui envoya vers 1862 plusieurs boites de cigares, qui étaient la fleur de la "flor fina". On estimait ces cigares à vingt-cinq francs pièce.

Ils arrivèrent malheureusement quand Pie IX ne fumait plus. Son médecin le lui interdit Alors le pape distribua ces cigares à l'état-major de son armée.

Avis Public

L'assemblée annuelle des membres de la Société d'Agriculture de la Division Electorale du Carillon, sera tenue à St. Pierre, à la Salle du Conseil Municipal, lundi le 9ième jour de Décembre 1907, à 1 heure P.M.

Daté à St. Pierre, ce 4 novembre 1907.

PAUL CHENARD.
Sec.-Trésorier,
Société d'Agr. de Carillon.

LE MANITOBA

LE PAYS DES BONNES OCCASIONS

—— POUR LE ——

Cultivateur, le mécanicien ou le travailleur.

Le pays où l'homme peut faire le plus, dans peu de temps et sans beaucoup d'effort

EN 1906.

1. 8,141,537 acres ont produit 61,250,418 minots de blé, une moyenne de 19 minots à l'acre.
2. Les cultivateurs ont depensé au dessus de 1,515,085 dans la construction de bâtisses.
3. Les retours de la construction a Winnipeg prouvent qu'il a été dépensé dans cette ville $13,000,000.
4. Un collège agricole est établi.
5. Le prix des terrains augmente toujours. Ils se vendent maintenant de $6.00 à $50.00 l'acre.
6. Le Manitoba a 45,000 cultivateurs riches.
7. Le Manitoba a encore 20,000,000 d'acres cultivables, prairie vierge prête à la culture.

AUX NOUVEAUX COLONS

Venant à l'Ouest—Ne passez pas le Manitoba sans voir les riches terrains et ses avantages Arrêtez à Winnipeg et renseignez-vous sur les conditions et a location des homesteads, sur le prix et la valeur des terrains du gouvernement provincial et des chemins de fer.

R. P. ROBLIN,
Premier du Manitoba et Ministre de l'Agriculture

Pour information spéciale voyez

JOSEPH BURKE,
617 rue Main, Winnipeg Man.

JAS. HARTNEY,
77 York Street, Toronto, Ont

FEUILLETON DU MANITOBA.

LOLITA

NO 25

"Il nous est défendu d'aimer "quelqu'un, fut-ce notre enfant, "plus que la vérité, plus que la "probité, plus que l'honneur."

MME EMELINE RAYMOND.

"Nous nous regardions, M. Fortuné et moi, sans avoir le courage d'ouvrir la bouche. Enfin je dis :

—Ma chérie, soyez bonne, surtout ; c'est ce dont il aura le plus besoin. Il est blessé.

—Blessé ! ô mon Dieu ! Comment cela ?

—Il vous le dira lui-même ; je n'ai pas de détails, mais votre frère le guerira.

—Oui Bernard est très bon médecin ; il a guéri beaucoup de blessés à son hôpital. Mais comment Emile a-t-il pu être blessé ?

—Les voilà ! dis-je, en entendant sonner: je me sauve.

—Revenez bientôt, dit-elle en m'embrassant. Et merci pour la triste confession que vous m'avez faite : c'était d'une amie vraie.

"Melle Anne me remercia et me reconduisit. M. Fortuné restait auprès de Clotilde pour la dissuader de courir à son mari, avant qu'il fut couché, car il valait mieux, dans son état qu'il ne supporta pas cette émotion, debout.

"Je m'esquivai. La porte était restée grande ouverte derrière le blessé et l'on entendait des pas d'hommes dans la chambre ; on le portait sans doute sur son lit En bas, la voiture attendait. Le valet de chambre, aidé du concierge, y reprenait les couvertures et les malles.

"Je partis à pied ; j'avais besoin d'air. Le parc Monceau était délicieux, plein de verdure et de chants d'oiseau, et presque solitaire à cette heure matinale. Tout y fleurissait, tout y renaissait. Puisse le bonheur de Clotilde renaître de même !"

XXIII

Le vœu de Lolita semblait exaucé : le bonheur de Clotilde renaissait. C'était une nouvelle lune de miel, mais plus brillante et plus pure que la première. Si Emile était faible, il n'était pas méchant, et il aurait fallu l'être terriblement pour résister à la bonté, à la douceur de la jeune femme. Dès la première journée de son retour, il avait voulu lui demander pardon. Elle l'arrêta :

—Tais-toi, dit-elle ; je t'aime.

Il se tut, pénétré d'admiration et de tendresse pour cette enfant qui trouvait dans son cœur de tels trésors de miséricorde. De ce jour-là, il aima vraiment sa femme. Ses entrailles de père s'ouvrirent aussi et il commença à chérir l'enfant attendu. Tous les bons sentiments revenaient en lui, comme une abeille en suit une autre qui rentre à la ruche.

Bernard, aidé de son ancien professeur l'avait remis sur pied. Il se levait, sortait en voiture, avait de l'appétit. M. Fortuné se réjouissait et sentait s'évanouir ses remords, en voyant revenir le bonheur de sa fille. Seul Bernard continuait à observer son beau-frère, d'un air soucieux. Les couleurs trop fraiches des joues du convalescent qui rassuraient M. Fortune lui semblaient de mauvais augure, car il se rappelait qu'Emile, bien portant, avait toujours été pâle ; puis, une petite toux, légère, mais fréquente, lui faisait craindre que le poumon atteint par l'épée ne se fut pas cicatrisé complètement malgré les apparences de guérison qui abusaient les observateurs moins perspicaces.

Helas ! il ne se trompait pas : Emile était véritablement en proie à cette maladie terrible dont les crises sont généralement suivies de périodes de santé qui raniment des espérances destinées à être toujours déçues, et obligent ceux qui vous aiment à renouveler cent fois le plus déchirant des sacrifices.

Clotilde se doutait-elle de l'état précaire de son mari ? C'était peu probable ; car ceux qui auraient pu l'éclairer se gardaient bien de le faire. Cependant, la douceur constante de la jeune femme, douceur qui n'était pas dans son caractère, bon assurément, mais très vif ; son indulgence, ses prévenances de chaque instant, son abnégation absolue d'elle-même, si différente de ses anciens caprices d'enfant gâtée, tout cela ne témoignait-il pas d'un pressentiment funeste ? Il semblait qu'elle se hâtât de prodiguer les trésors de tendresse renfermés dans son cœur, pensant que, bientôt, elle ne pourrait plus témoigner à son mari l'amour qu'elle lui portait. La forte constitution d'Emile luttait vigoureusement contre la maladie et devait, sinon en triompher, du moins en retarder le dénouement fatal.

Quand Bernard se sentait plus tranquille au sujet de son beau frère, il se préoccupa d'un autre souci non moins cher. Depuis que Clotilde était rétablie et heureuse, les visites de Lolita se faisaient plus rares. Le jeune docteur aurait été bien volontiers rue de la Bienfaisance, mais il craignait, non sans raison, que sa présence trop fréquente chez Mme d'Arcy ne lui parût suspecte. Comment arriver à voir plus souvent la jeune fille ? Comment, surtout, parvenir à deviner quels étaient les sentiments qu'elle avait à son égard ?

La Providence offrit au jeune homme le moyen qu'il avait cherché vainement jusqu'alors. Lolita fit un jour une visite beaucoup plus courte que d'habitude, disant qu'elle voulait aller voir sa marraine ; que sa santé recommençait à l'inquiéter. Elle avait été reprise de quelques-uns de ses malaises nerveux ; le médecin qui la soignait habituellement se trouvant absent, elle avait consulté son remplaçant ; mais celui-ci ne lui plaisait pas, ne lui inspirait même aucune confiance et, plutôt que de l'appeler de nouveau, elle préférait garder ses malaises jusqu'au retour de l'autre.

Malheureusement, ce retour n'était pas prochain et les crises augmentaient à la fois de fréquence et d'intensité.

Bernard hasarda aussitôt quelques questions ; puis il offrit ses services, ajoutant, avec un bon sourire, que s'il déplaisait aussi à Mlle Camero, elle pourrait, sans se gêner, le mettre à la porte.

La jeune fille remercia et promit d'en parler à sa marraine, ne sachant trop ce qu'elle en penserait. Celle-ci accepta avec enthousiasme.

Le jeune docteur fut donc introduit dans le petit intérieur de la rue Condé ; et, bien qu'il ne reconnût aucune gravité dans l'état de sa malade, il ne manqua point de la visiter tous les deux jours ; encore dut-il se tenir à quatre pour n'y pas aller quotidiennement.

A bout d'un mois, Pepa, grâce à sa nature expansive, fut avec le jeune homme sur pied d'une intimité beaucoup plus grande que ne l'était Lolita, après les cinq années qu'elle avait passé chez M. Fortuné. Que se disaient donc ces deux nouveaux amis ? Le jeune docteur parlait peu. Il débutait par quelques questions médicales, ayant grand soin que la dernière renfermât le nom de Mlle Dolores. Après cela, il se bornait à écouter religieusement toutes les variations que savait broder Pepa sur ce thème de sept lettres.

L'Espagnole était intarissable : toutes les qualités, toutes les vertus, toutes les perfections qu'elle trouvait à sa filleule défilaient aux oreilles charmées du jeune homme. Mais si l'une ne se lassait point de parler, l'autre se lassait encore moins d'écouter.

Un jour, Bernard fut plus heureux encore. Pepa, en faisant un faux pas, s'était tordu le pied et y éprouvait de grandes douleurs. Le jeune médecin voulut y appliquer un baume calmant ; mais il lui fallait pour cela de la ouate.

—J'en ai, dit Pepa ; j'en ai, mais comment la prendre ? Je ne peux pas marcher et, justement, Micaëla vient de sortir. (Micaëla était rentrée au service de Mlle Garrere.)

—C'est bien simple : dites-moi où elle est, je vais vous la chercher.

—Elle est dans la chambre de Lolita, dans un tiroir de son chiffonnier, le premier en haut, je crois.

Dans la chambre de Lolita ! Bernard y était déjà. En pénétrant dans ce sanctuaire, le jeune homme éprouva la plus douce émotion de sa vie. Immobile au milieu de la pièce, il regardait autour de lui, cherchant à graver dans sa mémoire toutes les choses charmantes qu'il découvrait. La première impression était celle d'une propreté exquise, d'un arrangement minutieux, d'une harmonie parfaite ; la seconde, celle d'une richesse de bon goût: meubles, tapis, tentures, tableaux, tout avait du prix. Bernard découvrit que la jeune fille avait eu jadis une vie élégante et il l'admira plus encore d'avoir su accepter avec tant de simplicité et de bonne grâce l'humble condition que lui avait imposée son changement de fortune.

Le côté qui fixa particulièrement son attention fut celui de la commode. Cette délicieuse petite commode de Boule, avec dessus de marbre blanc et poignées de cuivre doré, était surmontée d'une statue de Notre-Dame des Victoires, en argent Autour de la statuette, quatre photographies étaient rangées dans des passe-partout. Un monsieur et une dame (le père et la mère de Dolores, sans doute), puis Pepa, puis Clotilde. Un prie-Dieu adossé à la commode indiquait que la jeune fille faisait là ses prières, ayant sous les yeux les êtres qu'elle y nommait. Bernard fut touché de voir sa sœur parmi eux et, prenant l'image de Clotilde qui lui devenait doublement chère, il la porta à ses lèvres.

—Chère petite sœur, pensait ; si tu pouvais devenir la sienne aussi !

A ce moment, il lui sembla tomber du ciel sur la terre, en entendant ces paroles, criées par Pepa, de la chambre voisine :

—Trouvez-vous, monsieur le docteur ?

Trouvez-vous quoi ? Que cherchait-il donc ? Un certain temps lui fut nécessaire pour se ressouvenir du pied de Pepa.

—Je vais trouver assurément, mademoiselle, dit-il, en ouvrant au hasard un tiroir du mignon chiffonnier de bois de cèdre incrusté.

La ouate se trouvait sur le devant, bien en vue. Bernard la prit, tâchant de ressaisir du même coup ses esprits, ce qui lui fut plus difficile. Cependant il y parvint et rentra triomphant dans la chambre de sa malade, qui lui demanda, d'un air quelque malicieux :

—Vous avez beaucoup cherché ?

—Enormément dit-il d'un air grave. Et il se mit en devoir de frictionner, puis de bander le pied, avec le même sérieux qu'il deployait jadis à l'hôpital, bien qu'il sentît toujours sur lui le regard et le sourire de l'Espagnole.

—Mlle Dolores doit beaucoup vous manquer ? dit-il, en assujettissant la bande de toile autour de la cheville endolorie.

—Dios mio ! je crois bien. Mais que voulez-vous ? je souis comme sa mère et il y a bien peu de mères qui gardent leurs filles.

—Mais, si elle se mariait ? dit sournoisement le docteur, en remettant le pied dans la pantoufle avec des précautions de jeune maman qui couche son nourrisson.

—Dios mio ! si elle se marait, ce serait bien pis : son mari l'emmènerait.

—Mais il vous emmènerait aussi, objecta Bernard.

—M'emmener ! oune mari emmener oune vieille patraque comme moi ! Sainte Vierge, y pensez vous ?

—Il faudrait qu'il eût bien peu de cœur, pour vous laisser seule, s'écria le jeune docteur, avec une indignation qui lui fit presque lâcher le pied avant de l'avoir remis sur les coussins.

Pepa lui lança un regard de côté.

—Toi, pensa-t-elle, tu es un homme ; mais le moment n'est pas venu de te le dire.

Elle répliqua tout haut :

—C'est Lolita qui ne voudrait pas me laisser seule : je crains qu'elle ne refuse de se marier, à cause de cela. Mais je souis un peu fatiguée, monsieur le docteur je voudrais dormir. Mille grâces.

(A suivre)

AVIS

AVIS est par les présentes donné que James Hurst Forster, de la ville de Winnipeg, dans la Province du Manitoba, Gérant, demandera au Parlement du Canada a sa prochaine session, un Acte de divorce d'avec sa femme, Nellie Jane Forster, maintenant résidente de la ville de Sioux Falls, dans l'Etat du Dakota-Sud, un des Etats-Unis d'Amérique, pour motif d'adultère et de desertion

Le pétitionnaire demandera que le du mariage entre Nellie Jane Forster et le pétitionnaire soit dessous, qu'il lui soit permis de se marier de nouveau et qu'il ait la garde et l'unique et absolu contrôle d'une enfant, Marguerite Fay Foster, âgée actuellement de six ans, et que tels autres relèvements nécessaires au cas soient accordés.

Daté à Winnipeg, Manitoba, ce 16ème jour d'octobre 1907.

AIKINS, ROBSON & Co.

221 McDermott Ave, Winnipeg.

Avocats du Pétitionnaire

"LA SANTE C'EST LA BONNE DIGESTION"

LES PILULES MORO PROVOQUENT L'APPETIT ET AIDENT LA DIGESTION ELLES PREVIENNENT AINSI BIEN DES MALADIES ET GUERISSENT TOUS LES HOMMES MALADES.

Pendant quinze ans, M. A. Fortier, de Montréal, a souffert de Dyspepsie; Quatre médecins le soignèrent sans succès — Douze boites de Pilules Moro le guérirent radicalement.

Supprimer la nourriture, c'est supprimer la vie. La mauvaise digestion est une entrave à la bonne nourriture. Or, la dyspepsie constitue, pour ses sujets, une condamnation formelle.

La dyspepsie supprime tous les plaisirs de l'existence; c'est un martyre continuel.

Jour et nuit le patient dyspeptique est torturé par les douleurs les plus diverses. Celui-ci ne connait pas plus de repos.

Oui, nous plaignons le dyspeptique, mais aussi faut-il le blâmer car, le plus souvent, il a voulu sa peine.

Néanmoins, la dyspepsie n'est pas toujours due à en excès dans le manger ni à d'autres abus ou défauts de gourmandise.

Certaines occupations par trop sédentaires, un séjour prolongé dans un atmosphère insalubre, comme c'est le cas, par exemple, dans un grand nombre d'ateliers ou de manufactures, l'insuffisance d'exercice, etc., voilà autant de causes à redouter par quiconque est gratifié d'une santé plus ou moins forte.

Bien entendu que l'on ne songe pas toujours aux dangers que l'on court en s'exposant ainsi aux pires conséquences qui peuvent résulter d'un pareil état de choses.

C'est après coup que l'on constate les faits. Mais alors il n'est pas toujours facile d'y remédier et le mal fait son œuvre puis se développe rapidement dans des proportions qui finissent par devenir inquiétantes. Alors l'on cherche à se guérir.

Est-ce qu'il n'aurait pas mieux fallu prévenir le mal que d'essayer à le guérir?

Il est pourtant un moyen bien simple d'empêcher la dyspepsie chez les hommes. Les Pilules Moro sont toutes désignées à cette fin. Ceux qui en prennent occasionnellement, digèrent toujours facilement et ne connaitront jamais les fatigues d'estomac causées par l'indigestion.

Que tous les intéressés—tous les hommes—se le tiennent pour dit.

Cependant, ceux qui n'auraient pas mis en pratique cette sage maxime qui veut que "la prudence soit la mère de la sûreté" peuvent se consoler avec le proverbe: "Mieux vaut plus tard que jamais."

Comme une bonne chose arrive toujours à point, les Pilules Moro ne se présentent jamais trop tard.

A preuve, ce cas extraordinaire de M. Athanase Fortier, qui vient de faire la déclaration suivante sous sa propre signature:

"Employé très longtemps dans des manufactures aux Etats-Unis et assujetti à un travail prolongé, je constatai, un beau jour, que ma santé était bien délabrée. J'avais le foie affecté, la tête toujours lourde et je souffrais surtout de l'estomac. C'était ma mauvaise digestion qui occasionnait tout cela.

Pendant quinze ans j'ai enduré d'indicibles souffrances. Quatre médecins me soignèrent à différents intervalles. J'ai pris force remèdes; rien n'y fit. Mon mal empirait toujours. De temps à autre il me fallait même garder la chambre, tellement j'étais devenu faible et souffrant. La force du mal m'avait complètement abattu.

M. A. FORTIER, 69b Visitation, Montréal

Quand je le pouvais, je lisais les journaux et je m'intéressais particulièrement aux témoignages d'hommes qui avaient été guéris par les Pilules Moro. La plupart de ces derniers avaient aussi souffert de dyspepsie. Je finis par y avoir confiance à mon tour.

C'est en 1905 que je commençai à prendre, moi aussi, des Pilules Moro. Un mois plus tard, j'étais déjà grandement soulagé. Je continuai à en prendre jusqu'à douze boites, puis je cessai, car j'étais parfaitement bien. Tout de même j'en garde toujours à la maison et lorsque je me sens quelque peu indisposé ou simplement fatigué j'ai soin d'en prendre, et aussitôt je constate leur merveilleux effets.

A mon avis, il n'est rien d'aussi recommandable pour les hommes. Les Pilules Moro préviennent la maladie et guérissent positivement. Elles sont toujours prises à propos.—Athanase Fortier, 69B, rue Visitation, Montréal."

CONSULTATIONS GRATUITES: Adressez-vous par lettre ou personnellement au No 272 rue St-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront aussi, au besoin, d'autres traitements, si votre maladie les requiert.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Banque d'Hochelaga

CAPITAL AUTORISE, $4.000.000

CAPITAL entièrement versé $2.500.000

FONDS DE RESERVE...... $1.600.000

DIRECTEURS :

F. X St-Charles Prest,

Robt. Bickerdike M. P. P. V. Pres.

Hon. J. A. Rolland, J. A. Vaillancourt,

A. Turcotte, E. H. Lemay, J. M. Wilson.

M J. A. Prendergast Gérant Général

C. A. Giroux, - Gérant.

BUREAU PRINCIPAL,

RUE ST. JACQUES, - MONTREAL.

Succursales :

MONTREAL: Rue Ste Catherine Centre, Rue Ste Catherine Est, Rue Notre-Dame Ouest, Hochelaga, Pointe Saint-Charles

MONTREAL: Maisonneuve, Mont Royal et St. Denis, St. Louis, Mile End.

Joliette P. Q.; St Henri P. Q.; Louiseville P. Q.; St Jérome P. Q.; Québec P. Q; Trois-Rivières P.Q.; Québec St. Roch P.Q; Valleyfield P. Q.; Sorel P. Q.; Vankleek Hill Ont; Sherbrooke P. Q.; Verdun, P. Q.; St. Hyacinthe, P.Q.; St. Jacques l'Achigan, P.Q.; Berthierville, P.Q.; Viauville, P Q.

Winnipeg Man.

Saint-Boniface, Man

St. Pierre, Man.

Edmonton, Albertâ,

Département d'épargne—Intérêt au taux de 3 %, par an accordé sur dépots d'épargné et paye aux deposant quatre fois par annee.

EMET des "Lettres de crédit Circulaires" pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ACHETE, traites, or argent et billets de banques des pays etrangers et VEND des chèques sur les principales villes du monde,

AGENTS EN ANGLETERRE : The Clydesdale Bank, Ltd., Crédit Lyonnais Comptoir National d'Escompte.

AGENTS EN FRANCE : Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale, Crédit Industriel et Commercial.

Bureau ouvert tous les samedi soir de 6 a 8 heures

A. J. C. FRIGON, Gerant. Winnipeg

E. BELAIR, Gerant, Succ. de Saint-Boniface.